

DES PERSONNES TORTUREES AU COURS DE L'AN 2022

Une femme torturée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 13 janvier 2022, au centre-ville de Bujumbura, à la route entre Plazza et l'ancien marché centrale de Bujumbura, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Géneviève Ntihabose, originaire du quartier Muramvya, zone Kinama, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie a été malmenée par des policiers dont Keza et Shirira, accusée de vendre des fruits dans un lieu interdit. Selon des sources sur place, ces policiers ont renversé les fruits qu'elle vendait et lui ont roué de coups. La victime a été emprisonnée au cachot du poste de police de la zone Rohero et a été relâchée suite à l'intervention de l'administrateur de la commune Mukaza, Rénovat Sindayihebura.

Un membre du parti CNL torturé en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 11 janvier 2022, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, un prénommé Charles, membre du parti CNL, âgé de 40 ans, a été tabassé par des Imbonerakure dirigés par leur chef appelé Kiyembe et le chef de colline, Cyprien Hategekimana. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'ont ligoté les bras au dos avec une corde toute la nuit jusqu'à 6h30 minutes. Selon les mêmes sources, l'origine de cette torture est que Charles avait battu une femme nommée Niyonzima, âgée de 37 ans, l'accusant d'avoir consommé une somme de 20.000 Fbu qu'il lui avait donnée pour la conserver. Charles a également été accusé d'avoir injurié le chef de colline quand il est venu intervenir.

Un enfant torturé en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

En date du 10 janvier 2022, vers 9 heures, sur la colline Buhoro, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, Jones Ngabirano, âgé de 15 ans, a été tabassé par des Imbonerakure Jean Marie, Oscar, Prosper, Sophonie et Nyabenda. Selon des sources sur place, Ngabirano a été tabassé étant ligoté depuis 9 heures jusqu'à 17 heures et présentait des blessures sur ses bras. Il a été accusé d'avoir volé une somme de 100 000 Fbu chez Jean Marie. Selon les mêmes sources, les

présumés auteurs ont été arrêtés puis conduits au poste de police de la commune Mugongo-Manga et la victime a été conduite au CDS Rwibaga.

Une personne torturée en commune Shombo, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 janvier 2022 indique qu'en date du 30 décembre 2021, au bureau de la permanence communale du parti CNDD-FDD, commune Shombo, province Karuzi, Elie Niragira, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 35 ans, originaire de la colline Gatabo, zone Nyabibuye, commune Shombo, a été tabassé à 20 coups de bâtons par Désiré Ndahabonimana, secrétaire communal du CNDD-FDD en complicité avec le chef des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Elie a été accusé d'avoir publié sur des réseaux sociaux des photos et de demander de l'aide pour Egide, âgé de 8 ans, originaire de la colline Kiyange, zone Nyarurambi de la même commune malade suite aux brûlures causées par l'épilepsie. Après, l'enfant dont sa mère Gisèle Bashingwanubusa, âgée de 50 ans, est indigente, a été conduit par des bienfaiteurs à l'hôpital de Gitega pour des soins médicaux.

Une personne torturée en commune et province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 février 2022 indique qu'en date du 24 janvier 2022, vers 22 heures, sur la sous-colline Kabirizi, colline Shari I, zone, commune et province Bubanza, Elie Bimenyimana a été tabassé par un groupe de 7 membres de la milice Imbonerakure de la localité en patrouille nocturne. Selon des sources sur place, la victime a été alitée à l'hôpital de Bubanza et les auteurs présumés ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de la commune Bubanza avant d'être relâchés, le lendemain.

Deux enfants battus en commune Bugabira, province Kirundo

En date du 12 février 2022, vers 17 heures, sur la sous-colline Kabirizi, colline et zone Kigoma, commune Bugabira, province Kirundo, Jean Paul Ndayishimiye, âgé de 12 ans et Fabrice Iradukunda, âgé de 15 ans, ont été battus par caporal-chef Etienne Bashirahishize, 69575 de la matricule, militaire du 110ème bataillon, situé à Mudubugu. Selon des sources sur place, il les accusait d'impolitesse. Selon les mêmes sources, la population avoisinante s'est révoltée contre ce militaire. Le commissaire communal de Bugabira s'est rendu sur les lieux pour le rétablissement de l'ordre. Le militaire s'est enfermé dans sa maison pendant que la population assiégeait sa demeure mais il a été sorti de la maison par force par ce commissaire qui l'a conduit au cachot.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 8 février 2022, au bord du lac Tanganyika, sur la colline et zone Kabonga, commune Nyanza-lac, province Makamba, Désiré Nduwayo, Imbonerakure, a été tabassé par Oscar Mpfukamensenge, enseignant à l'ECOFO Kabonga et secrétaire du parti CNDD-FDD sur la colline et zone Kabonga, son adjoint Augustin Ntiranyibagira alias Ryoya, Franck Kagoma et Javan Ndihokubwayo, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime était accusée de les avoir injuriés. Selon les mêmes sources, Désiré et ses tortionnaires ont été arrêtés en date du 11 février 2022 et conduits au cachot du commissariat communal de police à Nyanza-lac. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée d'injures et imputation dommageable tandis que les présumés auteurs étaient accusés de torture comme l'indique son dossier 3561/NTG/NY

LC/16948. Selon les témoins, ces messages portaient sur la réalité car Désiré commentait sur un des jeunes du nom d'Otmar Bucumi qui avait été arrêté par la police du commissariat communal de Nyanza-lac accusé de vol du matériel de PRODAPP.

Un enfant torturé en commune Giharo, province Rutana

En date du 7 février 2022, sur la colline Gatonga, zone Muzye, commune Giharo, province Rutana, Charles Ntirampeba, âgé de 12 ans et élève en 1ère année à l'ECOFO Gatonga, a été tabassé à coup de bâton par Léonard Barakamfitiye, chef de colline Gatonga et membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, il l'accusait de lui avoir volé son téléphone au moment où cet enfant était allé chercher du feu dans le restaurant sis sur cette colline et appartenant au même chef de colline. Selon les mêmes sources, par après, ce téléphone a été trouvé ailleurs. L'entourage dit que Charles est tombé dans un piège préparé contre son père, Gérard Ntamahungiro, secrétaire collinaire du parti CNL. Charles a eu peur de se rendre au CDS et ses parents achètent des médicaments qu'il prenne à la maison. Le présumé auteur n'a pas été inquiété car il est protégé par son parti.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Shombo, province Karuzi

En date du 28 février 2022, sur la colline Butwe, zone Nyarurambi, commune Shombo, province Karuzi, vers 22 heures, un prénommé Elie, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 48 ans, a été tabassé par Gérard Ndayisenga et Emmanuel Ngendakubwayo, tous les deux âgés entre 40 ans et 45 ans, tous membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, Elie était avec Désiré Havyarimana, âgé de 27 ans, aussi membre du même parti dans un cabaret en train d'étancher sa soif quand il a vu ces deux membres de la milice Imbonerakure. Elie a dit : « voilà les bérets rouges arrivent » et ces Imbonerakure ont sauté sur lui et l'ont tabassé à coups de bâtons qu'ils avaient et lui ont pris une somme de 42.600 fbu qu'ils ont donné à un cabaretier pour les confisquer. En date du 1^{er} mars 2022, Elie a porté plainte chez un OPJ qui a convoqué les deux présumés auteurs et ce cabaretier. Ces deux membres de la milice Imbonerakure ont été infligés une amende de 50.000 fbu et ont été détenus au cachot pendant de deux jours tandis que le cabaretier a été infligé une amende de 100.000 fbu.

Trois étudiants torturés en commune et province Gitega

Dans la soirée du 20 avril 2022, au Campus Zege, zone, commune et province Gitega, Blaise, étudiant à l'Université du Burundi, membre du parti CNL, a été battu par d'autres étudiants membres de la milice Imbonerakure commandés par Dieudonné Ciza en provenance de Bujumbura, au Campus Mutanga. Selon des sources sur place, ces présumés auteurs étaient venus pour superviser les élections des représentants généraux des étudiants dudit campus. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure du Campus Mutanga ont organisé une patrouille nocturne aux enceintes de ce Campus. Blaise a été battu après qu'il ait été incapable de chanter l'hymne du parti CNDD-FDD comme ils lui avaient exigé. Ces Imbonerakure en provenance du Campus Mutanga ont également battu et blessé deux autres étudiants dans leurs chambres. Ces derniers ont été fait soigner dans une des structures médicales de la province Gitega.

Un membre du parti CNL torturé en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} mai 2022 indique qu'en date du 17 avril 2022, sur la colline Nyentakara, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, un nommé

Ntirampeba, âgé d'environ 60 ans, membre du parti CNL, a été tabassé par ses deux filles Diane et Anne, membres de la Ligue des femmes Bakenyerarugamba du parti CNDD-FDD en collaboration avec leur frère Désiré Bizabigomba, policier. Selon des sources sur place, ils l'accusaient d'appartenir au parti CNL. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Nyentakara pour bénéficier des soins tandis que les présumés auteurs sont restés libres.

Un membre de la milice Imbonerakure torturé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 16 mai 2022, vers 23 heures, sur la colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural, Elie Nizigiyimana, membre de la milice Imbonerakure et membre du Comité Mixte de Sécurité, a été battu par des membres de ce comité dirigés par leur chef, Louis Ndikumana alias Mutipe, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir saboté la ronde nocturne. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à la Polyclinique Centrale de Bujumbura pour des soins mais ces présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Une fillette torturée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 19 mai 2022, sur la colline Nyabutare, zone Muyange, commune Nyanza-lac, province Makamba, Aline Niyonkuru, âgée de 16 ans, a été battue et blessée par son voisin, Alexis, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la famille de la victime a porté plainte auprès de l'administrateur communal et de la police mais il n'y a pas eu de suite. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Nyabutare où elle a été alitée pendant 3 jours.

Une femme membre du parti CNL torturée en commune Gisuru, province Ruyigi

En date du 27 mai 2022, vers 16 heures, sur la colline Kinama, commune Gisuru, province Ruyigi, Joselyne Nsabimana, âgée de 60 ans, militante du parti CNL, a été tabassée par deux membres de la milice Imbonerakure, Gaspard Nyawenda surnommé Gitenge, ancien chauffeur de la commune Gisuru et Clément Ikorukwigomba. Selon des sources sur place, cette vieille femme rentrait de ses champs et en cours de chemin, elle s'est arrêtée sur une fontaine pour boire de l'eau et ces deux Imbonerakure se sont mis à la ruer des coups en l'accusant qu'elle et son époux ont refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, cette victime a été blessée au niveau du visage, de la tête et édentée par ses bourreaux. La victime a été conduite à l'hôpital de Gisuru tandis que les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Un enseignant torturé en commune Gatara, province Kayanza

En date du 31 mai 2022, dans l'après-midi, sur la colline Muhingira, commune Gatara, province Kayanza, Gédéon Niyimbona, enseignant au Lycée communal Gatara a été battu par des élèves de cette même école, membres de la milice Imbonerakure, aux enceintes de cet établissement. Selon des sources sur place, il était allé faire passer une évaluation de chimie en Science 3. Selon les mêmes sources, ces élèves faisaient des répétitions de danses et des chants du parti CNDD-FDD ce qui dérangeait des élèves qui effectuaient l'évaluation. A maintes reprises, il leur a interdit de continuer à faire du bruit et ils l'ont pris au niveau de la gorge et l'ont battu. Par après, il a saisi la

direction de cette école mais rien n'a été fait. Les enseignants collègues de la victime ont menacé de suspendre les activités si rien n'est fait pour rétablir l'enseignant agressé dans ses droits. L'enseignant subit des intimidations de certains membres du parti au pouvoir pour classer sans suite le dossier étant donné que les agresseurs sont du même parti.

Un membre du parti FRODEBU Nyakuri torturé en commune Ntega, province Kirundo

En date du 30 mai 2022, au bar Kukanyambo, commune Ntega, province Kirundo, Sévérin, secrétaire régional du parti FRODEBU Nyakuri a été battu et blessé à l'aide d'une bouteille vide au niveau du front gauche par Philippe Ngabonziza, ex-administrateur de Ntega, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime était assise avec l'administrateur actuel quand il a été battu. Selon les mêmes sources, Sévérin a été conduit au CDS Ntega pour des soins médicaux. Le présumé auteur a été arrêté par le procureur de Kirundo et a été conduit au cachot du parquet de Kirundo.

Deux enfants torturés en commune et province Ruyigi

En date du 3 juin 2022, au quartier Sanzu, au chef-lieu de la commune et province Ruyigi, Eliezer résidant à ce même quartier et Landry résidant sur la sous-colline Nyabinaga, âgés respectivement d'environ 15 ans et 16 ans, dont l'origine n'a pas été connue, ont été tabassés par Jérôme, Imbonerakure et aussi chargé de la sécurité dans ce secteur et Edgar du quartier Sanzu III. Selon des sources sur place, les victimes ont été brûlées à l'aide des sachets et des bouteilles en plastique, au niveau des jambes, des pieds, des bras et des mains. Ils étaient accusés d'avoir volé. Après, ils les ont conduits à bord d'une moto vers une destination inconnue. Selon les mêmes sources, des bienfaiteurs de la localité sont allés au cachot du commissariat de police de Ruyigi pour les chercher mais ils ne les ont pas vus.

Deux enfants torturés en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural

En date du 8 juin 2022, vers 18 heures, sur la colline Mugendo-Mugaruro, commune Nyabiraba, province Bujumbura rural, Innocent Nkeshimana, Révocat Irankunda, respectivement âgés de 13 ans et 15 ans ont été tabassés par Potien Nsaguye, membre du parti CNDD-FDD, accompagné par des membres de la milice Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, ces deux enfants ont été accusés d'avoir volé une somme de 50.000 fbu se trouvant dans une maison abritant un moulin de Pontien Nsaguye quand ce dernier était sorti pour se soulager. Selon les mêmes sources, Pontien a constaté que l'argent a été volé après 30 minutes de son retour et il a couru derrière ces enfants, les a arrêtés, les a tabassés en complicité des membres de la milice Imbonerakure de la localité. Des traces de bâtons étaient visibles sur leur corps ainsi que des traces de corde. Ces enfants ont été conduits au poste de police de la commune Nyabiraba.

Cinq personnes dont trois membres du parti CNL torturées en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 juin 2022 indique qu'en date du 26 juin 2022, sur la colline Gasenga, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, quatre membres d'une même famille dont Ernest Habonimana, son frère Egide Niyukuri et Libérathe Kibinakanwa, une vieille femme, âgée de 80 ans et leur visiteur prénommé Claude, originaire de la colline Nyakazi, ont été tabassés par un groupe de jeunes Imbonerakure dirigé par un prénommé

Erasme représentant des jeunes Imbonerakure sur la colline Gasenga, Sadock Kwizera, Havyarimana et d'autres. Parmi ces victimes figurent trois membres du parti CNL dont Claude. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont arrêté Claude et l'ont conduit dans la famille qui l'avait hébergé en l'accusant qu'il n'avait pas de la carte nationale d'identité. Ils ont battu tous les membres de cette famille dont deux garçons ont été blessés au niveau de la tête lorsqu'ils portaient secours à leur père qu'ils avaient ligoté. La situation s'est apaisée grâce à l'intervention du chef de cette colline, Apollinaire Hatungimana qui est parti avec le visiteur. La famille attaquée a porté plainte auprès de l'OPJ du poste de police de Gatwe contre ces Imbonerakure mais cet OPJ a refusé de les recevoir. Selon les proches de cette famille, les infirmiers du CDS «Bungabunga Ubuzima» de Gatwe ont eux aussi refusé de les soigner arguant qu'ils n'avaient pas de frais de caution.

Une personne torturée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 juillet 2022 indique qu'en date du 20 juin 2022, à la plage de pêche de Minago, commune et province Rumonge, Sylvestre Nduwimana, capitaine d'un bateau de pêche de Minago, résidant sur la colline Rutumo, commune et province Rumonge, a été tabassé à l'aide des fils électriques par Célestin Niyongabo alias Gabo, chef de la position marine située sise à Minago. En date du 10 juillet 2022, la victime a été conduite au CDS Minago où elle a été alitée après qu'elle ait été conduite au cachot de la zone de Minago et que des policiers ont refusé de le recevoir à cause de la gravité l'état de santé de Sylvestre. Selon des sources sur place, Sylvestre Nduwimana a été emmené par ce militaire à cette position pour la tabasser après avoir été accusée d'avoir volé chez ce militaire à Minago une somme de 150 mille fbu et 2 flashs disques en complicité avec un enfant du voisinage. Ce dernier a été attrapé en train de vendre ces objets volés et il a dénoncé Sylvestre comme étant le responsable du vol. Frédéric Sinkibakira, chef collinaire de Rutumo a confirmé les faits et a demandé que le présumé auteur assure la prise en charge médicale de la victime et qu'il soit traduit en justice.

Une personne torturée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura Rural

En date du 15 juillet 2022, vers 20 heures, sur la colline Jenda Rural, zone Jenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura Rural, Jean Niyongabo, domestique chez Alexandre Gikonyonzi, originaire de la colline Murago, zone Mubuga, commune et province Gitega, a été tabassé par Jean Claude Nibigira, Georges Nizigiyimana et Kwizera, tous membres de la milice Imbonerakure en patrouille. Selon des sources sur place, ces derniers ont volé une somme de 58 000 fbu à la victime qu'ils ont accusée de n'avoir pas une carte nationale d'identité. Selon les mêmes sources, Jean Niyongabo a été conduit à l'hôpital de Jenda pour des soins médicaux tandis que ces présumés auteurs ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de Jenda.

Deux personnes de la composante sociale Twa torturées en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 22 juillet 2022, vers 2 heures, sur la colline Gihinga, commune Kayokwe, province Mwaro, Paul Hatungimana et Déo Nshimirimana, tous de la composante sociale Twa et résidants au site Gihinga, ont été torturés par des membres de la milice Imbonerakure dont Gordien Munezero et Jean Marie, en patrouille. Selon des sources sur place, ces victimes ont été surprises en train de défoncer la porte d'un stock des pommes de terre appartenant à Munezero. Selon les mêmes sources, la police est intervenue et les a conduites au cachot de police étant dans un état critique. L'administrateur de la commune Kayokwe, Honoré Hatungimana, accompagnée par le commissaire de police de cette commune, Gérard Nahimana et Roméo, représentant du Commissaire Provincial de police a organisé une réunion à l'intention des habitant du centre Mwaro pour étudier l'état de sécurité dans cette province.

Deux membres du parti CNL torturés en commune Gashoho, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 août 2022 indique qu'en date du 13 août 2022, à la permanence du parti CNDD-FDD en commune Gashoho, province Muyinga, Jean Nzisabira et Léopold Barera, tous membres du parti CNL sur la colline Muruta, zone Gisanze de la même commune ont été tabassés par des membres de la milice Imbonerakure dont le secrétaire communal du parti CNDD-FDD, Ernest Cishatse alias Petit accompagné par Fulgence Mfuranzima et Rugerinyange respectivement responsables de ce parti au niveau de la zone Gisanze et de la colline Muruta. Nzisabira Jean qui a eu des fractures au niveau du bras et Léopold qui a aussi souffert ont été conduits à l'hôpital de Muyinga où ils ont été hospitalisés. Selon des sources sur place, ces victimes participaient aux activités de leur parti sur la colline Muruta, zone Gisanze, commune Gashoho, province Muyinga quand ces membres de la milice Imbonerakure les ont attaqués et se sont introduits dans la permanence du parti CNL où se déroulaient les activités d'accueil du comité provincial de ce parti. Selon les mêmes sources, ces membres de la milice Imbonerakure ont arrêté ces victimes et les ont conduites par force à bord des motos jusqu' à la permanence du parti CNDD-FDD à Gashoho où ils les ont battues.

Deux personnes torturées en commune Giharo, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 août 2022 indique qu'en date du 19 août 2022, sur la colline Ngomante, commune Giharo, province Rutana, Munezero, conducteur de taximoto, de la colline Bugondo et un infirmier de l'hôpital appelé « chez Buyoya » ont été tabassés à coups des mains et de pied un responsable provincial du SNR à Rutana. Selon des sources sur place, Munezero a d'abord été blessé fusillé au niveau du bras par ce responsable provincial du SNR, très tôt le matin quand il était avec Ferdinand, conducteur de taxi-moto, en provenance de la Tanzanie et ils transportaient du carburant frauduleux mais Ferdinand de la colline Kabingo a pu se sauver. Selon les mêmes sources, ce responsable du SNR a battu l'infirmier quand il l'a trouvé en train de soigner Munezero. Deux patrons de ces deux conducteurs de taxi-moto, Vianney de la colline Butezi et Runyabuye de la colline Kabingo, qui étaient venus les voir ont été arrêtés par ce responsable provincial avant d'être libérés après lui avoir payé 1 million de fbu chacun de rançon.

Un détenu amputé de ses parties génitales en commune et province Rumonge

En date du 23 août 2022, vers 17 heures, au cachot du commissariat provincial de Rumonge, Célestin Sakubu, âgé de 44 ans, père de 3 enfants, est revenu des latrines après que ses parties génitales aient été amputées¹. Selon des sources sur place, dès son retour, ses codétenus ont constaté qu'il saignait beaucoup et ont alerté la police. Selon les mêmes sources, un policier qui est intervenu, a trouvé le pénis et les testicules de la victime sur un siège des latrines et les a fait enterrer. Sakubu a été conduit à l'hôpital public de Rumonge pour des soins médicaux. En date du 22 août 2022, vers 2 heures du matin, Sakubu avait été arrêté au Camp militaire de Rukinga où il s'était introduit et il y avait battu un commandant dudit Camp lors d'un interrogatoire avant d'être remis à la police de Rumonge.

Un informateur du SNR et membre de la milice Imbonerakure torturé en commune et province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 septembre 2022 indique qu'en date du 9 septembre 2022, vers 20 heures, au bar Atlantique, sur la colline centre-ville, commune et province Bubanza, David Hagabiyaremye, membre de la milice Imbonerakure et informateur du SNR en commune Bubanza, a été battu par Jean Marie, chef de corps du commissariat provincial de Bubanza et S3 du commissariat provincial de police de Bubanza sur l'ordre d'Alexandre Ngoragoze, Secrétaire Provincial du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a été battue avant d'être arrêtée et conduite au cachot du commissariat provincial de Bubanza où des codétenus ont alerté et ont refusé sa détention vu la précarité de l'état de santé de cette victime. Selon les mêmes sources, par après, la victime a été conduite à l'hôpital de Bubanza pour des soins médicaux et elle y a été admise. David avait dénoncé un vol de sucre et d'engrais chimiques commis par Alexandre Ngoragoze auprès des autorités. Rappelons qu'une quantité de sucre et d'engrais chimiques avait été saisie par des agents du SNR à la permanence provinciale du parti CNDD-FDD où Alexandre Ngoragoze l'avait cachée.

Un enfant torturé en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 septembre 2022 indique qu'en date 5 septembre 2022, sur la colline Mukoro, commune Bugendana, province Gitega, Joël Tuyisenge, âgé de 16 ans a été arrêté et conduit au cachot de police de la commune Bugendana accusé de vol de téléphone. Selon des sources sur place, Joël était avec Joseph, son ami dans la salle de cinéma quand ce dernier a donné l'argent à Joël pour aller lui acheter du lait et un beignet. Après, Joseph a accusé Joël de lui avoir volé son téléphone. Selon les mêmes sources, pendant que Joseph propageait ces accusations contre Joël, un autre enfant appelé Willy Niyonkuru est venu avec le téléphone disant que c'est Joseph qui le lui avait donné pour aller le charger. Par après, Joël est parti remettre un gobelet et en revenant Joseph a encore déclaré que son téléphone venait d'être volé par Joël. Ainsi, celui-ci a été arrêté et conduit à une position de police où il a été battu par un policier et il a crié au secours. D'autres enfants qui étaient dans la salle de cinéma sont intervenus pour témoigner que Joël a été accusé injustement et le policier a cessé de le battre mais il a conduit Joël au cachot. Après 5 jours de détention, l'OPJ Léonidas Ndikumana a auditionné seulement

¹ Dans ce cachot du commissariat de police, la victime a subi des traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Joseph mais il a refusé d'écouter l'accusé et ses témoins alors que ces derniers se sont présentés trois fois chez l'OPJ qui les a rejetés prétextant qu'il n'avait pas de temps mais il leur disait plutôt que Joël doit payer 150.000 fbu constituant les dépenses déjà utilisées pour cette affaire. En date du 13 septembre 2022, les parents de la victime accompagnés par des témoins à décharge se sont présentés chez l'OPJ mais ce dernier les a rejetés en leur disant qu'il était dans une campagne de distribution des moustiquaires.

Un enfant torturé en commune Giheta, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 septembre 2022 indique qu'en date du 30 août 2022, sur la colline Bihororo, zone et commune Giheta, province Gitega, Papias Sibomana, âgé de 16 ans, élève en 7ème année à l'ECOFO Giheta I, a été battu par Richard Hatungimana, enseignant. Selon des sources sur place, cet enseignant a trouvé cet enfant dans une famille, l'a pris et l'a battu, l'a brisé les doigts et l'enfant a été secouru par des voisins. Selon les mêmes sources, le lendemain, ses parents ont porté plainte chez un OPJ à Giheta qui a convoqué l'enseignant mais ce dernier a refusé de comparaître. Par après, les parents ont fait recours au Procureur de la République de Gitega qui a intimé l'ordre à l'OPJ de Giheta de l'arrêter. Cependant, les parents de la victime ont été surpris de voir que cet enseignant a été arrêté et détenu au cachot de la PJ Giheta où il est resté seulement trois jours avant de le libérer sans qu'ils soient entendus.

Un membre de la milice Imbonerakure torturé en commune et province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 septembre 2022 indique qu'en date du 11 septembre 2022, à l'hôtel Shinge-Rugero appartenant au colonel Anastase, colline Nyange-Bushaza, commune et province Kirundo, Callixte Ndikumana, infirmier, membre de la milice Imbonerakure, a été battu, blessé au niveau du front et de tête avant d'être jeté dans un caniveau de cet hôtel par Hadji Ndorimana, membre de la milice Imbonerakure, enseignant l'accusant de les espionner au moment de la rencontre du colonel Anastase et ses alliés. Selon des sources sur place, il s'était caché tout près d'eux se camouflant comme quelqu'un qui est au cabaret. Selon les mêmes sources, les habitants de ce quartier l'ont amené à l'hôpital pour des soins médicaux. Le lendemain, Callixte Ndikumana a été arrêté à son domicile par la police et l'ont amené au parquet où il est détenu.

Une personne torturée en commune et province Rutana

En date du 19 septembre 2022, au bureau du SNR, au chef- lieu de la province Rutana, un commerçant du nom de Nisubire a été battu à coups de bâton sur les fesses et sur d'autres parties du corps par le responsable provincial du SNR à Rutana, Pépin Habimana en présence du Gouverneur de cette province, Olivier Nibitanga. Selon des sources sur place, il venait d'être arrêté dans son magasin par Pépin Habimana qui l'a conduit dans son bureau où il a été battu jusqu'à uriner du sang. Selon les mêmes sources, après sa relaxation, Nisubire est allé se faire soigner à l'hôpital de Rutana étant dans une situation critique. Avant cet incident, Nisubire avait envoyé un message par téléphone à son ami Niyongabo alors que le téléphone se trouvait dans les mains du responsable du SNR tandis que Niyongabo était au cachot du commissariat communal de Rutana, depuis le 17 septembre 2022 suite à un conflit lié au carburant avec le Gouverneur. Le message était d'informer au Président de la République que lui et son ami, commerçants étaient en train d'être malmenés par les autorités de Rutana plus que d'autres commerçants.

Une personne torturée en commune Gihanga, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 septembre 2022 indique qu'en date du 23 septembre 2022, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Gilles Ndayishimiye, natif de la colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural a failli être tué dans la réserve naturelle de la Rukoko par Lionel Nshimirimana, chauffeur au SNR, un prénommé Moses et un surnommé Sniper, tous membres de la milice Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, Gilles Ndayishimiye a été arrêté et ligoté par ces gens qui l'ont par après conduit dans cette réserve naturelle de Rukoko pour le tuer et il a été secouru par l'intervention des habitants de cette colline. Gilles avait été accusé par ces derniers d'avoir volé un téléphone portable. En date du 29 septembre 2022, Kigeri, responsable des Imbonerakure, Laurent Ndayishimiye, responsable du parti CNDD-FDD et Olivier Nzitunga, chef du conseil collinaire du parti CNDD-FDD sur cette colline ont arrêté Lionel Nshimirimana et l'ont conduit dans un lieu non précisé tandis que Moses a pris le large.

Un étudiant torturé en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 septembre 2022 indique qu'en date du 25 septembre 2022, vers 23 heures, au campus Mutanga, zone Nyakabiga, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Emile Mairo Nduwimana a été battu et blessé par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Emile a été appréhendé par un groupe de membres de la milice Imbonerakure dudit campus en patrouille. Selon les mêmes sources, malgré qu'il a exhibé ses documents à ces Imbonerakure pour son identification, il a été conduit au pavillon 9 quartier général de ces Imbonerakure où il a été battu et poignardé à la gorge. Il a été conduit dans sa chambre au Tropicana 2 avant que ses collègues l'amènent à l'Hôpital.

Deux membres du parti UPRONA torturés en commune Giharo, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 octobre 2022 indique qu'en date du 27 septembre 2022, du matin au soir, sur la colline Buyaga, zone Muzye, commune Giharo, Siméon et Theoneste, membres du parti UPRONA, ont été arrêtés, conduits au bord de la rivière Muyovozi où ils ont été retrouvés en train d'être battus par une dizaine d'Imbonerakure dirigé par Ruhoranyi, responsable collinaire du CNDD-FDD et Zacharie, chef collinaire de ladite colline. Par après, ils les ont conduits dans la nuit, au cachot de police de Rutana. Les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés. Selon des sources sur place, sur la colline Kibimba, commune Giharo, province Rutana, Siméon et Theoneste ont été appréhendés chez eux, vers 7 heures de cette même date et vers la fin de la journée, ils ont été retrouvés en train d'être battus à coups de pied, des bâtons et des chicotes un peu partout. Ils les menaçaient de les jeter dans la rivière Muyovozi une fois morts. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de détourner de l'argent de la coopérative Sangwe et de trahir le parti au pouvoir CNDD-FDD en adhérant au parti politique UPRONA. Cependant, des conflits fonciers sont à l'origine de cette torture. Theoneste avait été mandaté au niveau de la justice par la population cultivant des marais de la rivière Malagarazi que le Gouverneur, Olivier Nibitanga, secrétaire provincial du parti CNDD-FDD, Sylvain Nzikoruriho et Rénovat avaient tenté de s'approprier mais en vain.

Un chef de colline torturé en commune Kibago, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 octobre 2022 indique qu'en date du 9 octobre 2022, sur la colline et zone de Kiyange, commune Kibago, province Makamba, Prosper Niyogakiza, chef de cette colline, membre du parti CNDD-FDD, a été battu et blessé à coups de poing au niveau de la poitrine, de la tête et des organes génitaux par un groupe de trois membres de la milice Imbonerakure dont Yusuf, leur chef, tous résidents sur cette même colline. Selon des sources sur place, ces membres de la milice Imbonerakure ont battu ce chef de colline en complicité avec Seth Minani, représentant colli-naire du parti CNDD-FDD, ex-chef de cette colline au cours du mandat passé. Selon les mêmes sources, Prosper est tombé en syncope suite à ces coups in-fligés par ces membres de la milice Imbonerakure et il a été conduit au CDS de Kiyange avant son trans-fert à l'hôpital de Makamba, en date du 10 octobre 2022. La population est intervenue pour secourir le chef de colline en arrêtant Yusuf et l'a conduit à une position policière dont le responsable l'a relâché juste après.

Une personne torturée en commue et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 octobre 2022 indique qu'en date du 15 octobre 2022, sur la colline Munyinya, zone Kabuye, commune et province Kayanza, Emile Nzokirantevye, cultivateur, a été battu à coups de bâton et blessé au niveau de la jambe par Gabriel Sinumvayaha, responsable collinaire des Imbonerakure sur cette colline. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir détruit une haie antiérosive de Gabriel Sinumvayaha quand il labourait son champ se trouvant au-dessus de celui-ci. Selon les mêmes sources, la victime s'est rendue au centre de santé Kabuye pour des soins médicaux avant que Mathieu Manirakiza, chef collinaire Munyinya et ce présumé auteur lui exigent de payer une somme de 30 mille fbu destinée aux notables de la colline afin de pouvoir le réconcilier avec Gabriel.

Un élève torturé en commune et province Bubanza

Dans la nuit du 24 octobre 2022, au centre, commune et province Bubanza, Fabrice Iteriteka, élève en 1ère année, section Electricité Industrielle à l'Ecole Technique de Bubanza, a été tabassé au dortoir par Yves Misigaro de la 2ème année électromécanique chargé des dortoirs, Salomon Nsonerimana de la 2ème année informatique de maintenance chargé de la sécurité à cette école et Innocent Mpawenayo de la 3ème année informatique de maintenance chargé de l'entretien de l'école, tous membres de la Ligue des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime dont la bouche a été bandée avec un linge pour l'empêcher de crier, a été frappée au niveau des fesses et du dos avant de la mouiller. Selon les mêmes sources, la victime a porté plainte chez un OPJ du commissariat communal de police à Bubanza contre ces Imbonerakure mais ces derniers ont refusé de comparaître, en date du 27 octobre 2022. Le directeur de l'établissement, Gervais Miburo surnommé Zidane n'a pas puni ces élèves. Signalons que ces trois ont l'habitude de frapper d'autres élèves sans être inquiétés et ils possédaient des T-shirt et des bottines militaires.

Un élève torturé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 octobre 2022 indique qu'en date du 15 octobre 2022, à l'ECOFO Maramvya II, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Alain Franck Niyigaba, élève à la 9èmeannée à cet établissement, a été battu et blessé au niveau de l'œil par Jean Marie Bigirimana, directeur de cet établissement et membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Niyigaba a été évacué vers la Clinique de l'œil de Bujumbura par son père avant d'être transféré à la Clinique Prince Louis Rwagasore pour enlever cet œil. Selon les mêmes sources, Jean Marie Bigirimana a été arrêté par des policiers du poste de police de la zone Maramvya avant d'être transféré au cachot du parquet de la commune Kabezi, Bujumbura rural.

Une personne torturée en commune Gisuru, province Ruyigi

En date du 13 novembre 2022, sur la colline Murehe, commune Gisuru, province Ruyigi, Anicet Ndikumana a été battu par des Imbonerakure sur ordre de Gaddy Ninganza, administrateur de cette commune. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de faiseur de pluie" Umuvurati".

Deux personnes battues en commune Butaganzwa, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 novembre 2022, indique qu'en date du 9 novembre 2022, vers 14 heures, sur la colline Bumba, commune Butaganzwa, province Kayanza, Léopold Ndikumana et sa voisine Habarugira Bonamie ont été battus par Sylvie Nduwimana, membre du parti CNDD-FDD, vice du chef collinaire à Bumba. Selon des sources sur place, Léopold a surpris Guerratta Ntimpirangeza, sa femme dans la chambre avec Sylvie en train de se disputer parce que les enfants de Sylvie avaient volés des patates douces dans les champs de Guerratta. Quand Léopord a demandé ce qui se passait, Sylvie a pris un pilon et l'a battu. Par la suite, Bonamie est arrivée pour s'enquérir de la situation et Sylvie avec l'aide de ses filles l'ont battue et l'ont mordue au niveau du front. Selon les mêmes sources, les victimes ont porté plainte au chef collinaire, Jean-Claude Nimubona mais celui-ci n'a rien fait car il est en concubinage avec Sylvie.

Un septuagénaire membre du parti UPRONA torturé en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 20 décembre 2022, au bar communément appelé « Kukadakama », colline et zone Muyange, commune Nyanza-lac, province Makamba, Patrice Ntiganzwa, membre du parti UPRONA, septuagénaire, ex-chef de colline Muyange de 1993 à 2015, a été battu jusqu'à vomir du sang par Jean Bosco Ntakirutimana et Charles alias Mugomozi, tous membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils l'accusaient d'avoir commandité la mort d'un de leur parent. La victime sortait du bar lorsque Jean Bosco Ntakirutimana l'y a fait retourner par force. Selon les mêmes sources, arrivé à l'intérieur, Charles l'a jeté par terre, l'a piétiné, a sauté sur lui 4 fois au niveau du ventre et du sang est sorti de la bouche ainsi qu'au nez, l'a insulté en lui disant qu'il a fait tuer son père en 1993. Patrice Ntiganzwa a été évacué vers l'hôpital du district de Nyanza-lac tandis que Jean Bosco a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de Muyange. Cependant, Jean Bosco Ntakirutimana, complice dans cet acte de torture n'a pas été inquiété.

Un membre du parti CNL torturé en commune Ruhororo, province Ngozi

En date du 24 décembre 2022, vers 19 heures, au centre de négoce de la colline Kabuye, zone et commune Ruhororo, province Ngozi, Astère Hakizimana, membre du parti CNL a été battu à coup de bâtons au niveau du dos et des bras par des membres de la milice Imbonerakure de cette colline dirigés par Majambere, chef des membres de la milice Imbonerakure sur cette colline. Selon des sources sur place, Astère venait d'une fête d'un ami quand il a été battu.

Une personne torturée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 décembre 2022 indique qu'en date du 15 décembre 2022, vers 22 heures, sur la colline Kigwati I, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, le nommé Rushinge, vieillard, cultivateur, a été tabassé par Salvator Nzeyimana, responsable collinaire du parti CNDD-FDD sur la colline Kigwati I, accompagné par le prénommé Siméon, membre du conseil communal de Mutimbuzi. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de sorcellerie puis a été conduite par la population à l'un des structures sanitaires sur la 13ème transversale Maramvya où elle a été hospitalisée. Selon les mêmes sources, les présumés auteurs n'ont pas été inquiété malgré la sortie de la convocation du chef de zone Rukaramu, Sadiki Ndaruzaniye sur l'ordre de Siméon Butoyi, Administrateur de la commune Mutimbuzi.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 décembre 2022, indique qu'en date du 25 décembre 2022, vers minuit, dans un cabaret, sur la colline Gitanga, zone et commune Buhiga, province Karusi, le nommé Tobias, âgé de 56 ans, membre du parti CNDD-FDD a été blessé à l'aide d'une bouteille au niveau de la tête par Mayugi âgé 47 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a été évacuée vers le CDS Buhiga la même nuit mais le présumé auteur n'a pas inquiété.

